

Bilan annuel de la surveillance et de la
lutte contre les moustiques vecteurs de
maladies humaines

Nouvelle-Aquitaine - Lot 3

Vienne

2025





Bilan annuel de la surveillance et de la lutte contre les moustiques vecteurs de maladies humaines

Nouvelle-Aquitaine – Lot 3

Vienne

2025

Sommaire

1. Synthèse du département	5
2. Bilan de la surveillance	6
2.1 Surveillance par piégeage	7
2.1.1 Réseau de surveillance.....	7
2.1.2 Résultats	7
2.1.3 Focus sur les points d'entrée et les sites sensibles	10
2.2 Surveillance par signalements citoyens.....	11
2.3 Réponses apportées aux détections	13
2.4 Bilan de la surveillance.....	14
3. Bilan des opérations de lutte anti-vectorielle	16
3.1 Données générales	16
3.2 Dengue, chikungunya, Zika, fièvre jaune	17
3.2.1 Cas importés	17
3.2.2 Circulations autochtones.....	18
3.3 West-Nile et Usutu	18
4. Autres opérations réalisées	20
4.1 Actions de mobilisation sociale.....	20
4.2 Sollicitations médiatiques	20
Annexes de la Vienne (86)	21

En application de l'article R. 3114-11 du code de la santé publique, les Agences Régionales de Santé (ARS) sont chargées de la surveillance entomologique des insectes vecteurs et de l'intervention autour des nouvelles implantations, ainsi que des mesures de prospection, traitements et travaux autour de lieux fréquentés par les cas humains.

Pour mettre en œuvre ces missions, les ARS disposent des éléments de cadrage fournis par l'arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux modalités de mise en œuvre des missions de surveillance entomologique, d'intervention autour des détections et des prospections, traitements et travaux autour des lieux fréquentés par les cas humains de maladies transmises par les moustiques vecteurs.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a confié ces missions à Qualyse et Altopictus, organisme habilité, via le marché public N°2024 M002 concernant le département de la Vienne. Qualyse et Altopictus sont en co-traitance. L'ensemble du marché est conclu pour une durée de deux ans à compter de la date de notification et peut être renouvelé au maximum deux fois, par reconduction tacite, pour une nouvelle période d'un an.

Ce document présente, pour le département de la Vienne (lot 3), le bilan de la surveillance géographique dite « active » (réseau de pièges pondoirs) et dite « passive » (signalements citoyens) ainsi que celui des opérations de lutte antivectorielle (LAV) mises en œuvre contre les moustiques vecteurs de maladies humaines. Les objectifs de ces missions sont de connaître l'implantation des moustiques vecteurs sur le territoire, *Aedes albopictus* principalement, et d'empêcher la survenue de transmission de maladies vectorielles. Ces missions sont assurées depuis 2020 par Qualyse et Altopictus pour le compte de l'ARS.

Plusieurs documents accompagnent ce rapport :

- **Les bilans de la surveillance et de la LAV** des autres départements de Nouvelle-Aquitaine gérés par Qualyse et Altopictus.
- **La synthèse technique et financière** du lot 3 qui récapitulent les prestations réalisées et les ressources humaines et matérielles déployées. Dans ce rapport figure également l'évaluation des actions menées cette année accompagnée d'orientations pour l'amélioration des pratiques.
- **Une synthèse** de la surveillance et de la LAV à l'échelle régionale avec également des informations à l'échelle mondiale, européenne et nationale.

1. Synthèse du département

Surveillance active d'*Aedes albopictus* par piégeage

9 communes non colonisées surveillées

6 sites à risque surveillés

26/45 pièges positifs en *Ae. albopictus*

58/336 relevés positifs en *Ae. albopictus*

Surveillance passive d'*Aedes albopictus* par signalement citoyen

133/165 signalements sans demande d'intervention

27 signalements d'*Ae. albopictus*

1 signalements négatifs

4 signalements classés sans suite

Opérations et enquêtes de primo-infestation

3 opérations de lutte

0 enquête de primo-infestation

0 enquête positive

0 enquête négative

Évolution de la colonisation par *Ae. albopictus*

+8 communes colonisées en 2025

37/265 communes colonisées à ce jour

14% des communes

59% de la population habite une commune colonisée

Opérations de lutte antivectorielle

Dengue, chikungunya, Zika

12 cas importés pris en charge en 2025

9/24 enquêtes entomologiques positives

5 traitements aduclicides

1 cas autochtone pris en charge en 2025 (infirmé a posteriori)

0/2 enquête entomologique positive

0 traitement aduclicide

West Nile / Usutu

0 cas autochtone de West-Nile/Usutu

Autres actions réalisées

5 formations de référents communaux

0 réunion publique

0 diagnostic ou actualisation de diagnostic

2 sollicitations médiatiques

2. Bilan de la surveillance

La surveillance des moustiques vecteurs en Nouvelle-Aquitaine, s'est concentrée en 2025 sur *Aedes albopictus* qui est présent dans la région depuis plus de 10 ans. L'espèce étant fortement implantée, les enjeux sont aujourd'hui :

- d'éviter toute circulation autochtone des arboviroses ;
- d'avoir une connaissance plus fine de l'aire de répartition d'*Aedes albopictus* ;
- d'évaluer le risque au niveau des sites sensibles du département, à savoir les principaux établissements de santé et les principaux sites touristiques ;
- de surveiller l'arrivée d'autres moustiques vecteurs au niveau des points d'entrée au titre du RSI¹ (aéroport et ports), des sites à risque d'importation de vecteurs (ex : Marché d'Intérêt National (M.I.N)) tout en veillant à limiter l'exportation d'*Aedes albopictus* vers des territoires non colonisés depuis ces mêmes sites.

La surveillance est réalisée au moyen de deux méthodes complémentaires :

- la mise en place d'un réseau de pièges (surveillance active) ;
- la participation citoyenne (surveillance passive).

Les principes et les protocoles mis en œuvre par Qualyse et Altopictus en 2025 sont détaillés en annexe de la **Synthèse technique et financière**.

¹ RSI : Règlement Sanitaire International défini par l'OMS qui concerne les principaux ports et aéroports de France.

2.1 Surveillance par piégeage

2.1.1 Réseau de surveillance

	Vienne
TYPE DE PIÈGES	Pièges pondoirs
NOMBRE DE PIÈGES PAR MOIS <i>Nombre total²</i>	39 pièges 45 pièges avec le redéploiement
PÉRIODE	Du 1 ^{er} avril au 30 novembre
FRÉQUENCE DES RELEVÉS	2x mois pour RSI 1x mois pour tous les autres pièges
SITES SURVEILLÉS (voir annexe 1 pour le détail complet et l'annexe 2 pour les résultats bruts des relevés)	1 site RSI : aéroport de Poitiers-Biard (3 pièges) 3 établissements de santé (3 pièges par site) 2 sites touristiques (3 pièges par site)

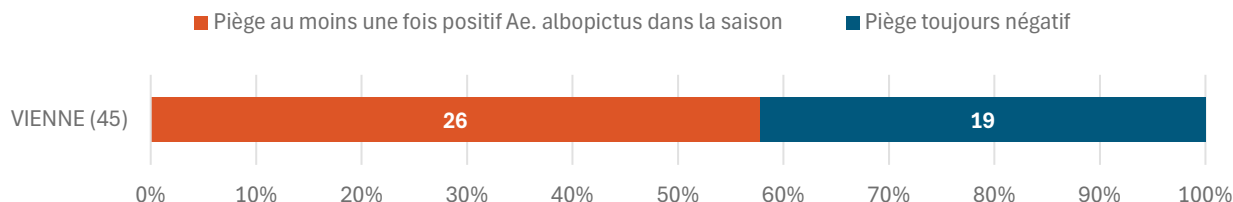
2.1.2 Résultats

Sont distingués ici le nombre de pièges et le nombre de relevés effectués :

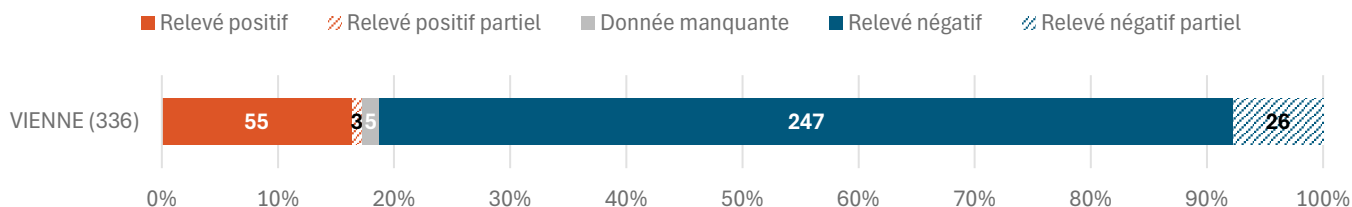
- Un piège est actif plusieurs mois, il possède un code unique et des coordonnées GPS qui ne changent pas.
- Un relevé correspond donc à un résultat d'un piège sur une période donnée (un mois par exemple).

Tous les résultats des pièges ont été importés sur la plate-forme SI-LAV du ministère de la Santé.

▪ 45 pièges déployés, plus de la moitié de positifs



▪ 336 relevés effectués, majoritairement négatifs



Les nombres affichés dans chaque segment correspondent aux valeurs absolues tandis que l'échelle permet de lire le pourcentage que cette valeur représente sur l'ensemble.

Les relevés négatifs sont majoritaires en 2025 comme en 2024 avec environ 81 % des relevés. La part des données partielles** est de 8,6 %, soit supérieure à 2024 (2%) et équivalente à 2023 (8%). Ces dernières correspondent principalement à des seaux renversés et/ou secs. Les données manquantes* représentent 1,5 % des relevés : elles sont donc inférieures à 2024 3% mais équivalentes à 2023 (1,4 %). Tous les pièges du réseau surveillant des établissements de santé et des sites touristiques ont été positifs au moins une fois durant l'année, excepté le site Center parcs – les Trois Moutiers où un seul piège a été positif une fois (carte 1).

² Nombre de pièges installés dans l'année au total avec le redéploiement

* Les données manquantes correspondent aux relevés pour lesquels le support de ponte en polystyrène n'a pas été retrouvé. Les causes peuvent être diverses, les principales étant la destruction du seau lors des travaux d'entretien de la végétation ou le retrait intentionnel du seau par les citoyens malgré le message affiché sur le dispositif.

** Les données partielles correspondent aux pièges retrouvés dans un état démontrant qu'ils n'étaient pas fonctionnels pendant toute ou partie de la période de piégeage. Cela concerne tous les pièges ayant été retrouvés dans les états suivants : sec (S), renversé (R), sec et renversé (RS), polystyrène hors du piège (HP) ou polystyrène seul, le seau ayant disparu (SP). Les raisons sont diverses : sécheresse, travaux d'entretien, personnes mal intentionnées, etc. Malgré cela, il est fréquent d'observer des œufs d'*Aedes albopictus* pondus avant que le piège ne dysfonctionne. Dans la suite de ce bilan, ces données partielles seront considérées au même titre que les autres selon qu'il y ait présence ou absence d'œufs d'*Aedes albopictus*.

■ Dynamique saisonnière

Le mois d'août comptabilise le plus de relevés positifs en *Aedes albopictus* (figure 1). Le pic d'œufs comptabilisés au total a également été atteint en septembre, comme en 2024. Cela correspond au pic d'activité normal d'*Aedes albopictus* adulte puisque les populations de vecteurs adultes atteignent un pic à la fin de l'été avant de chuter en octobre avec le phénomène de diapause (ponte d'œufs programmés pour résister à l'hiver et éclore au printemps suivant).

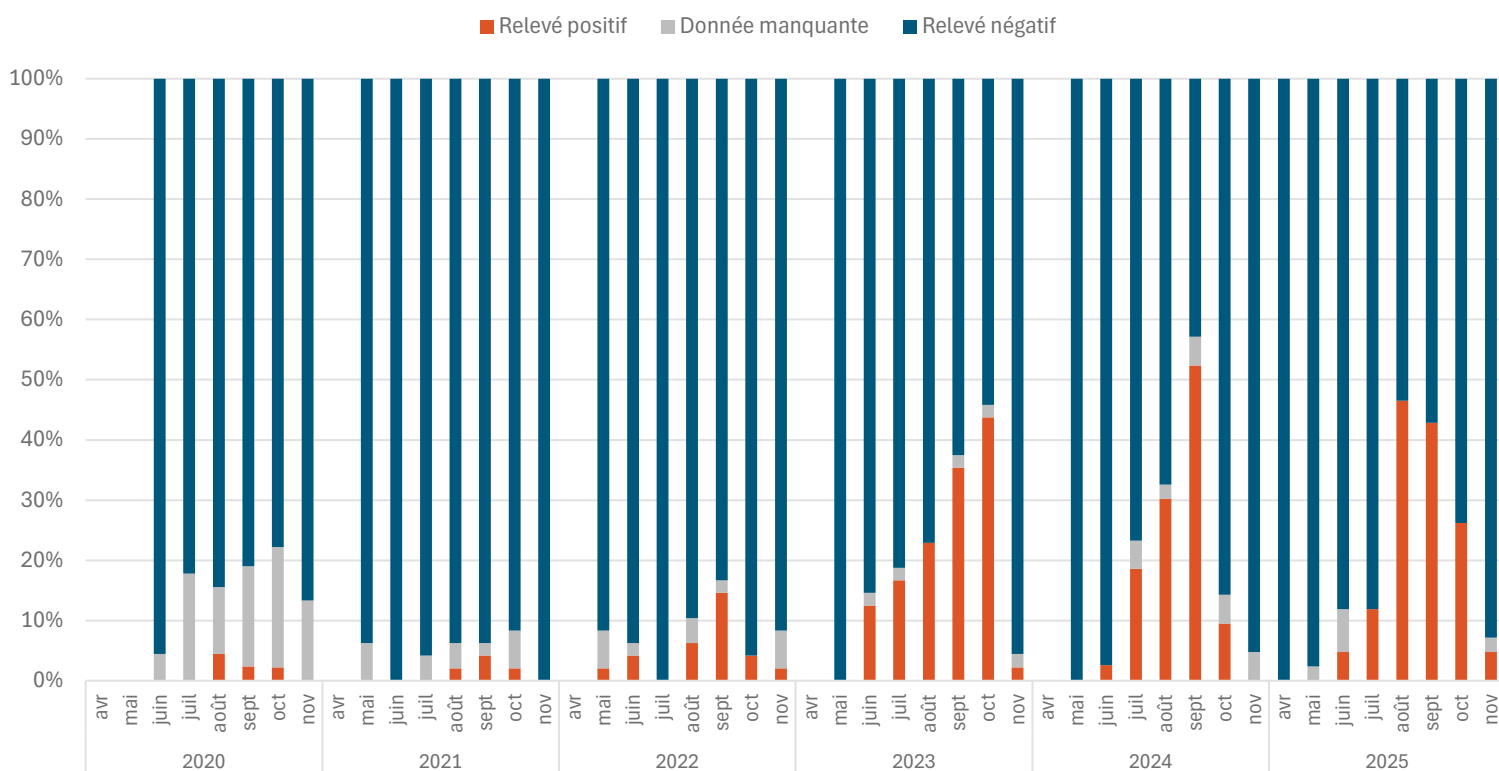
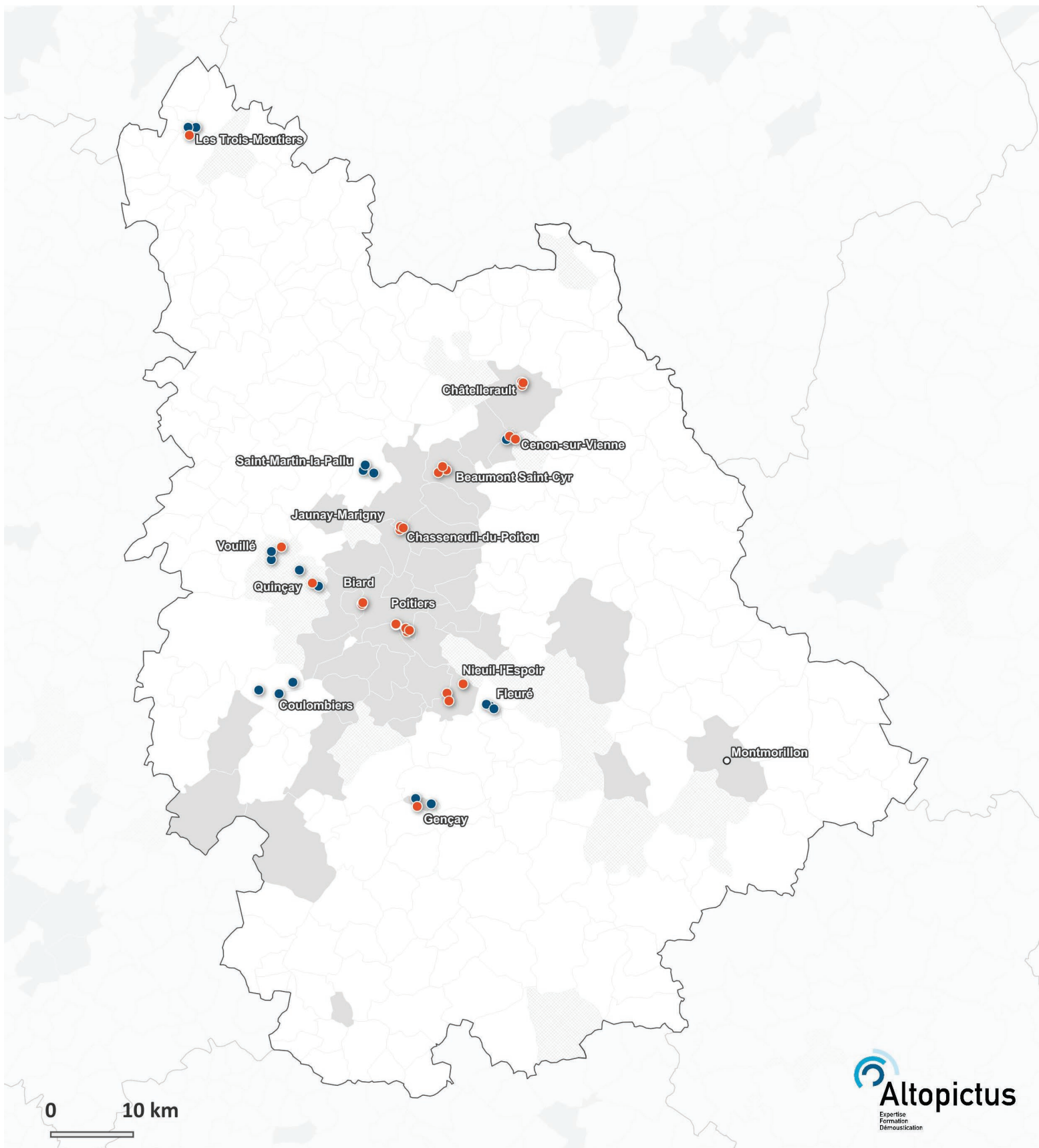


FIGURE 1 : PART DES RELEVÉS POSITIFS, NÉGATIFS ET PERDUS PAR MOIS DEPUIS 2020 (SOURCE : QUALYSE)

Au total, 5 606 œufs ont été identifiés en 2025 par Qualyse (3 370 œufs identifiés en 2024).

Sur la carte à échelle départementale, les emplacements des points sont parfois légèrement modifiés par rapport à la réalité pour éviter leur superposition. Ceux-ci apparaissent donc parfois en dehors des limites de la commune dans laquelle ils sont posés. Pour les relevés bimensuels, une seule couleur apparaît et c'est toujours la donnée positive ou négative qui s'affiche en priorité même si un relevé a été perdu. Le point apparaît en noir seulement si les deux relevés n'ont pas été retrouvés.



Statut des communes

- Non colonisée par Ae. albopictus
- Détection ponctuelle d'Ae. albopictus
- Colonisée par Ae. albopictus

Résultats des pièges

- Piège toujours négatif en 2025
- Piège positif au moins une fois en 2025

Type de piège

- Piège à imago
- Piège pondoir

CARTE 1 : RÉSULTAT DE LA SURVEILLANCE PAR PIÈGES DANS LA VIENNE

2.1.3 Focus sur les points d'entrée et les sites sensibles

La surveillance des points d'entrée et des sites sensibles a de multiples intérêts :

- détecter de nouvelles espèces introduites comme *Aedes aegypti* par exemple (points d'entrée et site d'import-export) ;
- évaluer le niveau d'infestation par *Aedes albopictus* et donc le niveau de risque de transmission vectorielle en cas de passage d'un cas importé ;
- évaluer les mesures de lutte mises en œuvre sur le site.

Pour les établissements de santé, la surveillance permet également de savoir rapidement si *Aedes albopictus* était présent lors du passage d'un cas virémique dans les services d'urgence. Cela permet d'orienter l'expertise et la préconisation d'un traitement dans le cas où aucun moustique adulte n'aurait été observé lors de l'enquête.

TABLEAU 1 : EFFECTIFS MOYENS D'ŒUFS D'AEDES ALBOPICTUS OBSERVÉS PAR JOUR ET PAR PIÈGE SELON LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Établissements de santé	Effectifs moyens d'œufs d' <i>Ae. Albopictus</i> observés par jour et par piège							Effectifs moyens par jour en 2025	Variation absolue entre 2020-2024 et 2025
	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.		
Valeurs de référence Occitanie 2020-2024	0,79	6,23	8,86	13,12	14,23	7,62	1,83	-	-
HÔPITAL DE CHÂTELLERAULT	0,00	0,00	2,96	8,07	14,44	2,18	0,33	4,00	+3,27
C.H.U. DE POITIERS	0,00	0,00	0,00	8,10	4,03	1,68	0,00	1,97	+1,74
POLYCLINIQUE DE POITIERS	0,00	0,11	0,64	4,23	3,16	0,32	0,00	1,21	+1,12
Bilan de la saison	0,00	0,04	1,20	6,80	7,21	1,39	0,11	2,39	+2,04

Le tableau 1 présente le niveau d'infestation par site selon le nombre d'œufs observés par jour en moyenne. Cette valeur est associée à une couleur qui indique si elle est en hausse (rouge) ou en baisse (vert) par rapport à l'effectif moyens par jour sur la période 2020-2024.

2.2 Surveillance par signalements citoyens

▪ Résultats des signalements reçus entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre



Trente-deux signalements citoyens ont fait l'objet d'une alerte SI-LAV en 2025 et ont été analysés par Qualyse, dont 77% positifs (figure 2, carte 2, annexe 3). Ce résultat est en nette hausse par rapport à 2024 qui comptabilisait alors 21 signalements citoyens traités dont 15 positifs en *Aedes albopictus* dans le département.

Le nombre de signalements sans demande d'intervention est également en très forte augmentation par rapport à 2024 (+69), il a plus que doublé. Cela peut traduire une présence d'*Aedes albopictus* qui se renforce de plus en plus au fil des ans engendrant une nuisance plus importante auprès de la population notamment dans la Communauté urbaine du Grand Poitiers.

A l'instar de 2024, le profil de la participation citoyenne au cours de la saison est en cloche avec une hausse de mai à août, suivi d'une diminution à partir de septembre. Le mois d'août a connu un pic très marqué. Cela correspond bien à la dynamique des populations d'*Aedes albopictus*.

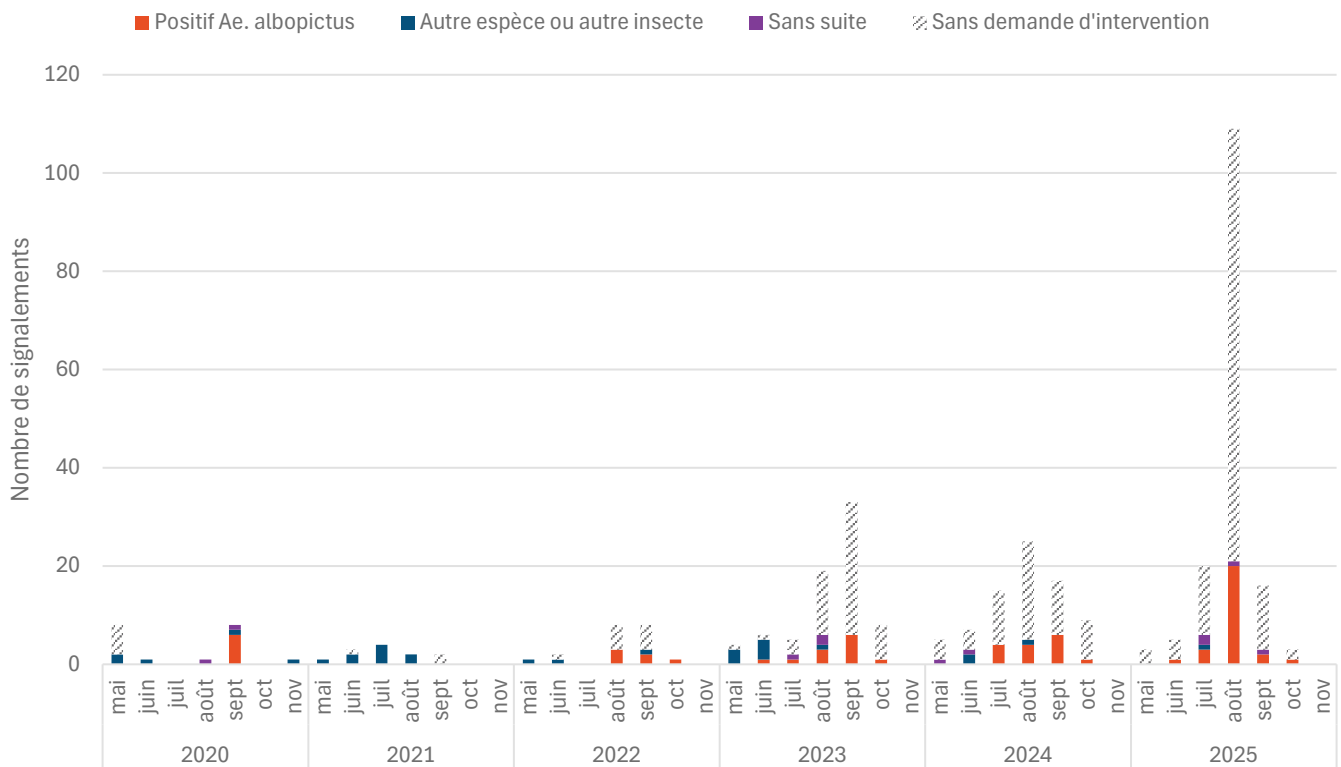
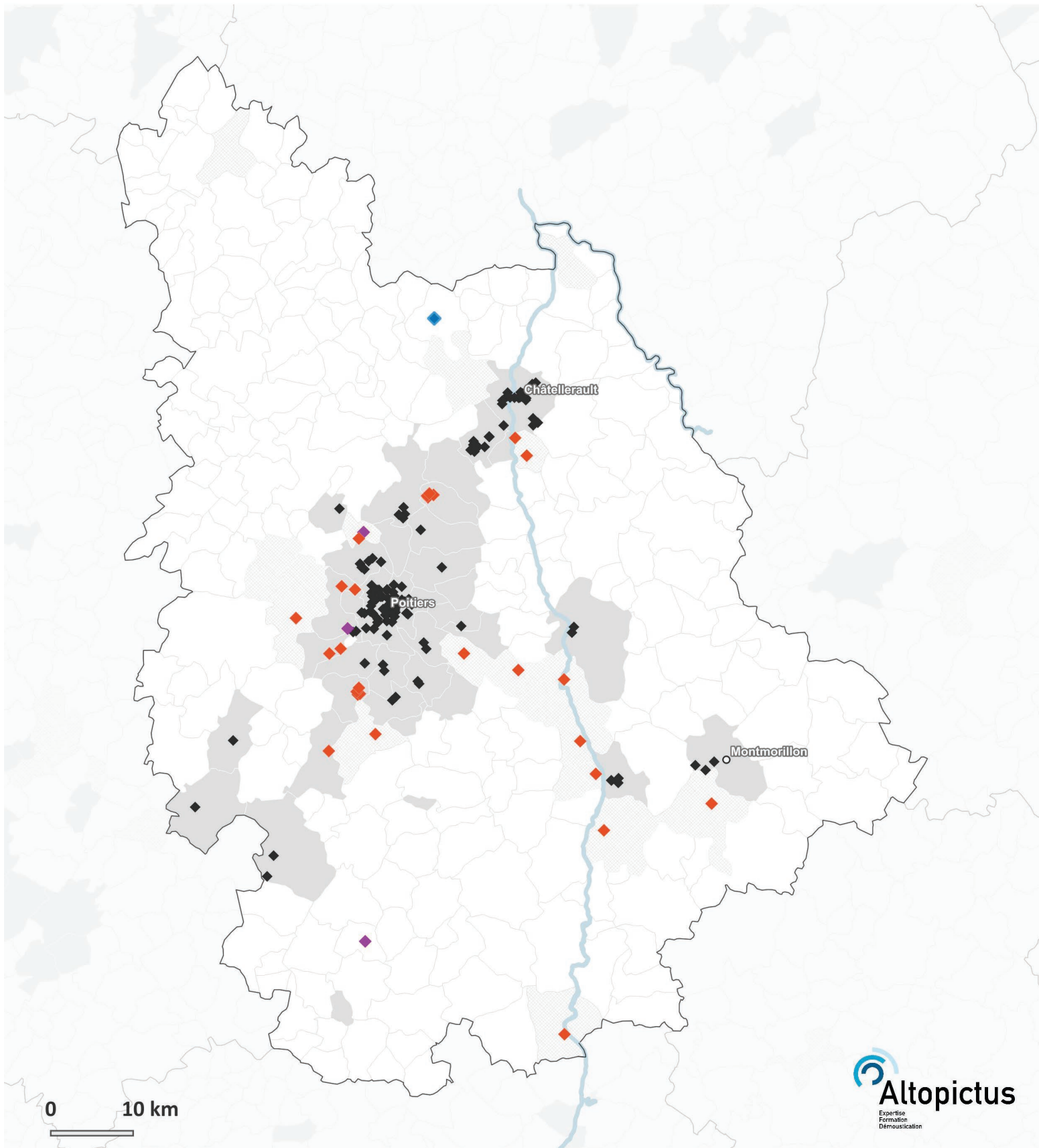


FIGURE 2 : SIGNALEMENTS CITOYENS TRAITÉS ENTRE 2020 ET 2025 DANS LA VIENNE (SOURCES : SI-LAV, QUALYSE)



Statut des communes

- Non colonisée par *Ae. albopictus*
- Détection ponctuelle d'*Ae. albopictus*
- Colonisée par *Ae. albopictus*

Signalements citoyens

- Signalement négatif
- Signalement positif *Aedes albopictus*
- Signalement classé sans suite
- Signalement non traité

CARTE 2 : SIGNALEMENTS CITOYENS REÇUS EN 2025 DANS LA VIENNE (SOURCES : SI-LAV, QUALYSE)

2.3 Réponses apportées aux détections

Des enquêtes de primo-infestation sont réalisées dès que des détections ont lieu par pièges ou par signalements citoyens (protocole en annexe de la synthèse technique et financière). Des opérations de lutte peuvent également être menées au printemps suivant pour tenter l'éradication totale.

Dans le Vienne, trois opérations de lutte de primo-infestation ont été réalisées en 2025 visant à empêcher l'implantation d'*Aedes albopictus* et à sensibiliser les habitants à la problématique et aux bons gestes antilarvaires. Le tableau 2 ci-dessous détaille l'ensemble des interventions menées.

TABLEAU 2 : SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS DE PRIMO INFESTATION EN 2025

Interventions de lutte de primo-infestation

COMMUNE	ORIGINE DÉTECTION	DATE	RÉSULTAT EXPERTISE	ACTIONS MISE EN ŒUVRE ET RECOMMANDATIONS	CONCLUSIONS
N° opération SI-LAV : 25-07-03913					
LES ORMES	Signalement citoyen n°24-08-02360	14-16/04	Présence d' <i>Aedes albopictus</i> dans le périmètre de 150m, deux gîtes positifs.	Actions larvicides, sensibilisation des habitants. Poursuite des actions de porte-à-porte par la municipalité en 2025.	Détection ponctuelle
N° opération SI-LAV : 25-07-03909					
THURE	Signalement citoyen n°24-07-00903	14-16/04	Absence d' <i>Aedes albopictus</i> dans le périmètre de 300m.	Actions larvicides, sensibilisation des habitants et formation d'un référent communal. Poursuite des actions de porte-à-porte par la municipalité en 2025	Détection ponctuelle
N° opérations SI-LAV : 25-07-03908					
VALENCE-EN-POITOU	Piège pondoir n°86-23-020	16-17/04	Absence d' <i>Aedes albopictus</i> dans le périmètre de 300m.	Actions larvicides, sensibilisation des habitants. Poursuite des actions de porte-à-porte par la municipalité en 2025	Commune classée colonisée en 2024 par pièges pondoirs

Des détections ont eu lieu dans le département en 2025 sans entrainer toutefois la réalisation d'enquêtes, car en raison de la situation sanitaire exceptionnelle, la priorité a été donnée aux interventions liées à la gestion des cas d'arboviroses. Pour donner suite aux différentes détections et éviter que le moustique tigre ne s'implante plus largement dans le département, des opérations de lutte de primo-infestations sont programmées en 2025 (tableau 3).

TABLEAU 3 : PROGRAMME DES OPÉRATIONS DE LUTTE DE PRIMO INFESTATION 2025

COMMUNE	RAYON D'ACTION	DURÉE	OBJECTIFS
AVAILLES-LIMOUZINE	150 m	1 jour	Sensibilisation des habitants
CIVAUX	150 m	1 jour	Sensibilisation des habitants
MAZEROLLES	150 m	1 jour	Sensibilisation des habitants
LES ORMES	150 m	1 jour	Sensibilisation des habitants
PERSAC	150 m	1 jour	Sensibilisation des habitants
QUINÇAY	150 m	1 jour	Sensibilisation des habitants
SAULGÉ	150 m	1 jour	Sensibilisation des habitants
SAVIGNY-LÉVESCAULT	150 m	1 jour	Sensibilisation des habitants
TERCÉ	150 m	1 jour	Sensibilisation des habitants
LES TROIS-MOUTIERS	150 m	1 jour	Sensibilisation des habitants
VALDIVIENNE	150 m	1 jour	Sensibilisation des habitants
VOUILLÉ	150 m	1 jour	Sensibilisation des habitants

2.4 Bilan de la surveillance

Selon l'annexe 2 de l'arrêté du 23 juillet 2019, une commune doit être considérée comme colonisée par *Aedes albopictus* si au moins l'un des trois critères suivants est rempli :

- Des œufs sont observés sur 3 relevés successifs d'un même piège pondoir ;
- La prospection entomologique permet l'observation de larves et/ou d'adultes dans un rayon supérieur à 150 mètres autour d'un signalement ou d'un piège positif ;
- La distance entre 2 pièges positifs ou 2 signalements positifs est supérieure à 500 m.

Si *Aedes albopictus* est détecté mais qu'aucun critère n'est respecté alors la commune est notée « avec détection ».



Huit nouvelles communes du département ont été classées colonisées en 2025 grâce à la surveillance par pièges pondoirs (4) et aux signalements citoyens (4). Seize détections ponctuelles ont également été comptabilisées dans le département cette année et correspondent principalement à des signalements citoyens (détails disponibles en annexe 4).

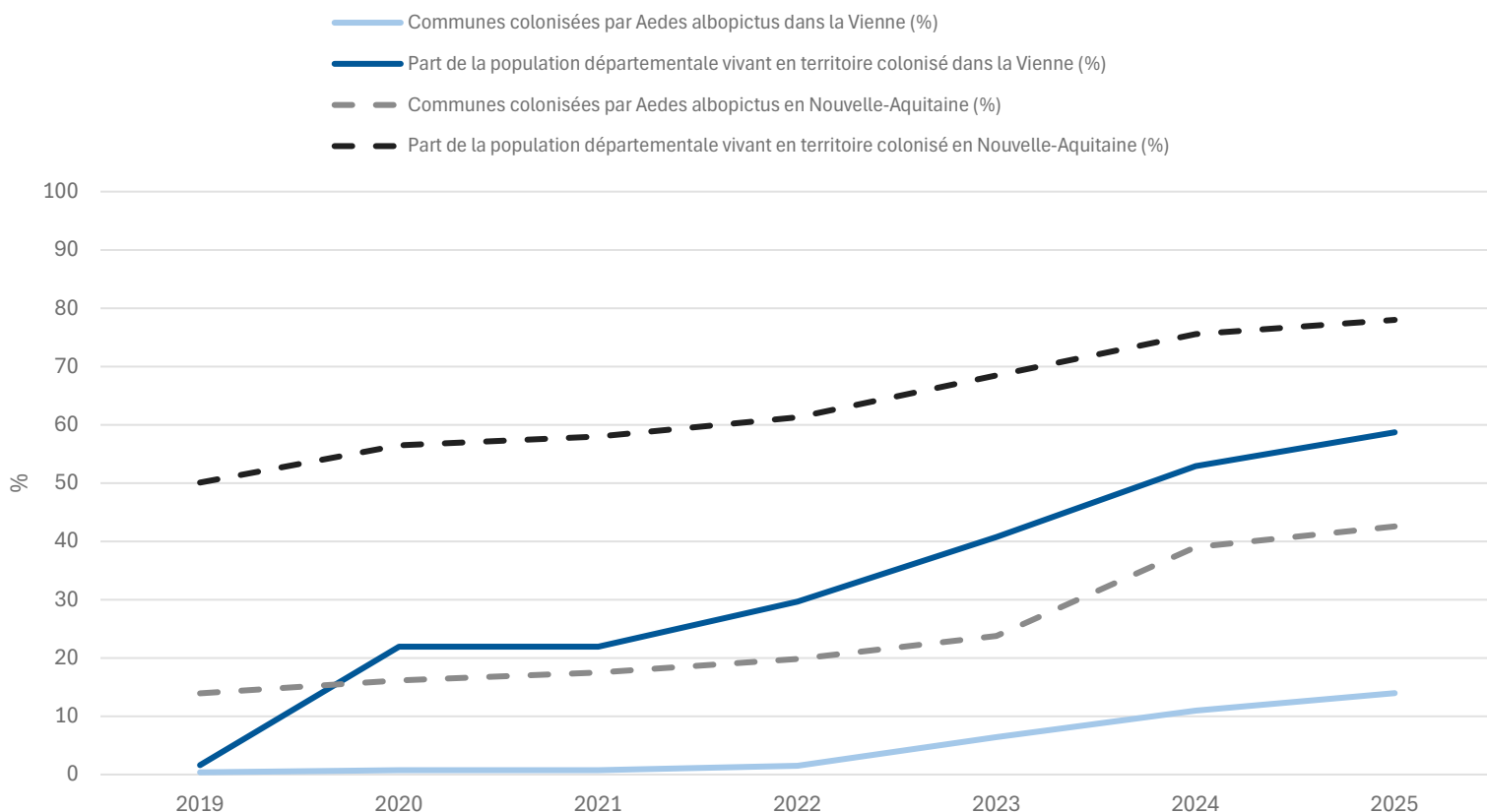
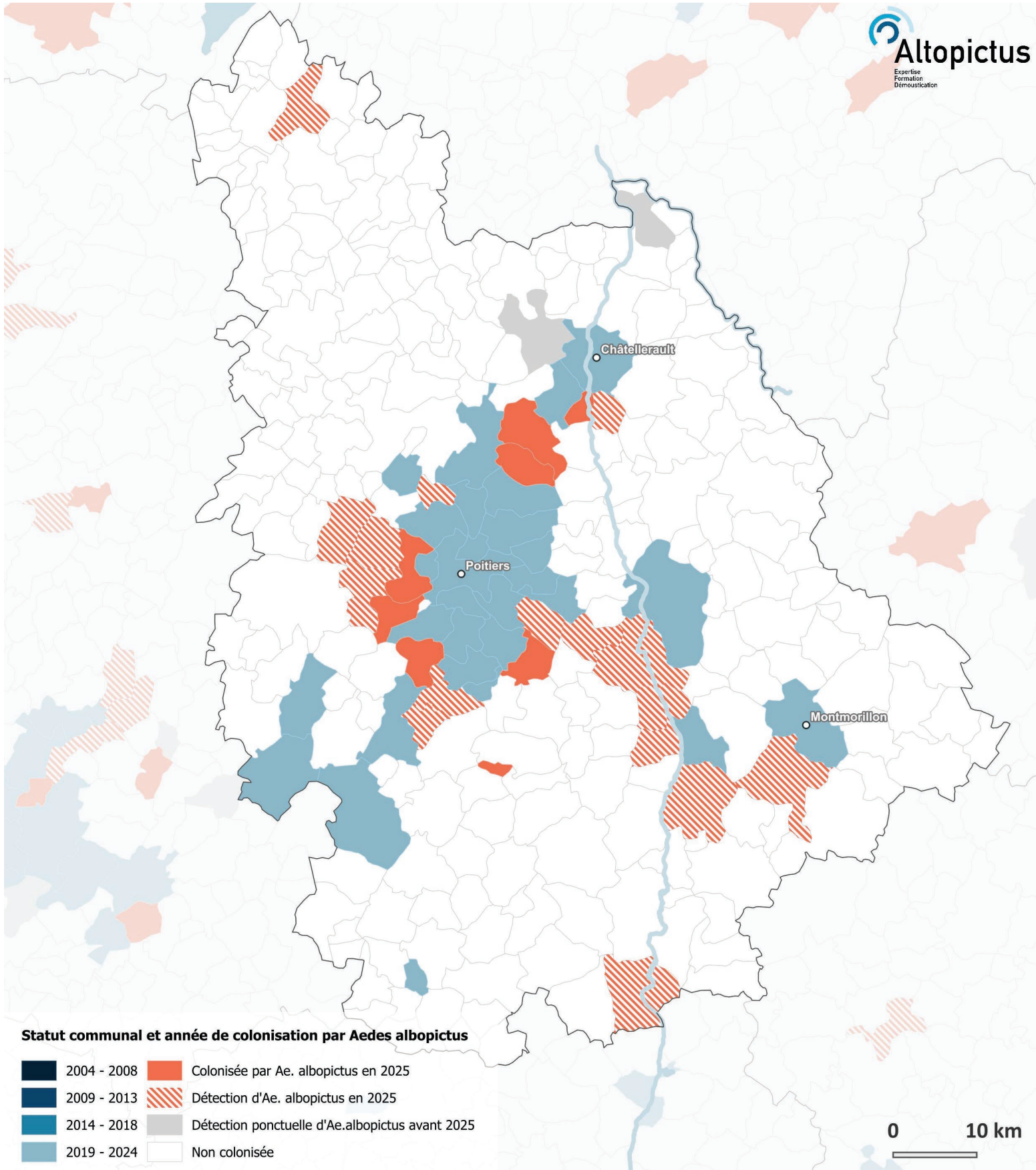


FIGURE 3 : ÉVOLUTION DE LA PART DE LA POPULATION IMPACTÉE ET DES COMMUNES COLONISÉES PAR LE MOUSTIQUE TIGRE DANS LA VIENNE DEPUIS L'ANNÉE DE COLONISATION DU DÉPARTEMENT (SOURCES : SI-LAV, ALTOPICTUS)

Aujourd'hui, **37 communes de la Vienne** (liste en annexe 4) sont connues comme étant colonisées par le moustique tigre (carte 3), soit 11 % des 265 communes que compte le département (11 % fin 2024).

Sur le plan démographique, la population résidant au sein des communes colonisées est de 257 407 habitants dans un département qui en compte environ 438 435 (populations légales 2023, Insee), soit 59 %. Fin 2024, ce taux était de 53 % (figure 3).



CARTE 3 : HISTORIQUE DE COLONISATION (ANNÉE DE CLASSEMENT) DE LA VIENNE PAR Aedes albopictus (SOURCES : SI-LAV, ALTOPICTUS)

3. Bilan des opérations de lutte anti-vectorielle

3.1 Données générales

DENGUE, CHIKUNGUNYA, ZIKA ET FIÈVRE JAUNE AVEC DEMANDE D'INTERVENTION					
CAS IMPORTÉS	12	ENQUÊTES POSITIVES	9	TRAITEMENTS ADULTICIDES	5
		ENQUÊTES NÉGATIVES	15	TRAITEMENTS LARVICIDES	2
CAS AUTOCHTONE	1*	ENQUÊTE EN ZONE DE TRANSMISSION PROBABLE OU AVÉRÉE	0	TRAITEMENT ADULTICIDE RENFORCÉ	0
				TRAITEMENT LARVICIDE	0
		ENQUÊTES DES LIEUX SECONDAIRES <i>DONT POSITIVE</i>	2 0	TRAITEMENT ADULTICIDE	0
				TRAITEMENT LARVICIDE	0
WEST NILE et USUTU					
Aucun cas autochtone de West Nile ou d'Usutu					

* Le cas de chikungunya autochtone 25-09-03428 a finalement été infirmé le 30/09/2025.

Altopictus intervient lorsque des cas d'arboviroses sont déclarés sur SI-LAV et nécessitent qu'une ou plusieurs enquêtes appelées prospections entomologiques soient réalisées autour des lieux qu'ils ont fréquentés. Si la présence d'*Aedes albopictus* ou de tout autre vecteur concerné par l'arbovirose est avérée, des traitements insecticides sont alors réalisés. Dans le cas où la présence du vecteur est déjà connue, le traitement peut aussi être demandé sans enquête au préalable.

Les personnes résidant dans les périmètres de traitement sont informées au moins 24h avant la tenue des traitements nocturnes par affichage et distribution dans les boîtes aux lettres d'un document présentant l'objectif, la date du traitement et les recommandations à suivre (document en annexe de la synthèse régionale fournie avec ce rapport).

Les traitements sont effectués par nébulisation d'Aqua K-Othrine® (pyréthrine à base de deltaméthrine, dosage d'1g/ha) ou d'Harmonix© Inspyr (insecticide à base d'extrait de fleur de pyrèthre) lorsque des parcelles agricoles biologiques se trouvaient à proximité. Ils sont réalisés par un binôme d'agents pouvant utiliser jusqu'à trois types d'engins :

- Un thermonébulisateur Fontan Swingfog SN-50 pour le traitement péri-domiciliaire, porté par l'agent de lutte antivectorielle ;
- Un nébulisateur à froid Ultra Bas Volume Mobilstar pour le traitement spatial porté par véhicule pick-up.
- Plus rarement, un nébulisateur à froid Stihl SR 450, engin porté par l'agent de lutte antivectorielle et utilisé dans certaines situations (accès aux jardins complexes, usage d'Harmonix© Inspyr).

Les tableaux 4 et 5 ci-dessous synthétisent les traitements réalisés dans le département en 2025.

TABLEAU 4 : DONNÉES TECHNIQUES DES TRAITEMENTS DE LUTTE ANTIVECTORIELLE DANS LA VIENNE AVEC USAGE D'AQUA K-OTHRINE EN 2025

NOMBRE DE TRAITEMENT	NOMBRE DE COMMUNES CONCERNÉES	DISTANCE DE TRAITEMENT PÉRI-DOMICILIAIRE	DISTANCE DE TRAITEMENT SPATIAL	VOLUME D'AQUA K-OTHRINE	QUANTITÉ DE DELTAMÉTHRINE
5	3	839 m	6 979 m	1,85 L	37 g

TABLEAU 5 : DONNÉES TECHNIQUES DES TRAITEMENTS DE LUTTE ANTIVECTORIELLE DANS LA VIENNE AVEC USAGE D'HARMONIX INSPYR EN 2025

NOMBRE DE TRAITEMENT	NOMBRE DE COMMUNES CONCERNÉES	DISTANCE DE TRAITEMENT PÉRI-DOMICILIAIRE	DISTANCE DE TRAITEMENT SPATIAL	VOLUME D' HARMONIX® INSPYR	QUANTITÉ DE PYRÉTHRINE
0	0	0 m	0 m	0 L	0 g

La liste complète des enquêtes et des traitements est fournie en annexes 5 et 6. Les principes et protocoles de ces prestations sont décrits en annexe **de la Synthèse technique et financière**.

3.2 Dengue, chikungunya, Zika, fièvre jaune

3.2.1 Cas importés

Le nombre de cas importés, d'enquêtes et de traitements réalisés par Altopictus est en forte hausse en 2025, avec un nombre d'enquêtes qui a quasiment quintuplé. Les cas ont été principalement pris en charge en début de saison (mai à juin), ce pic d'importation correspond à la fin de la saison vectorielle sur l'île de la Réunion touchée par sa seconde épidémie de chikungunya. Au total, 5 traitements adulticides ont été réalisés en 2025, ce qui est un record pour le département de la Vienne (figures 4 et 5, carte 4).

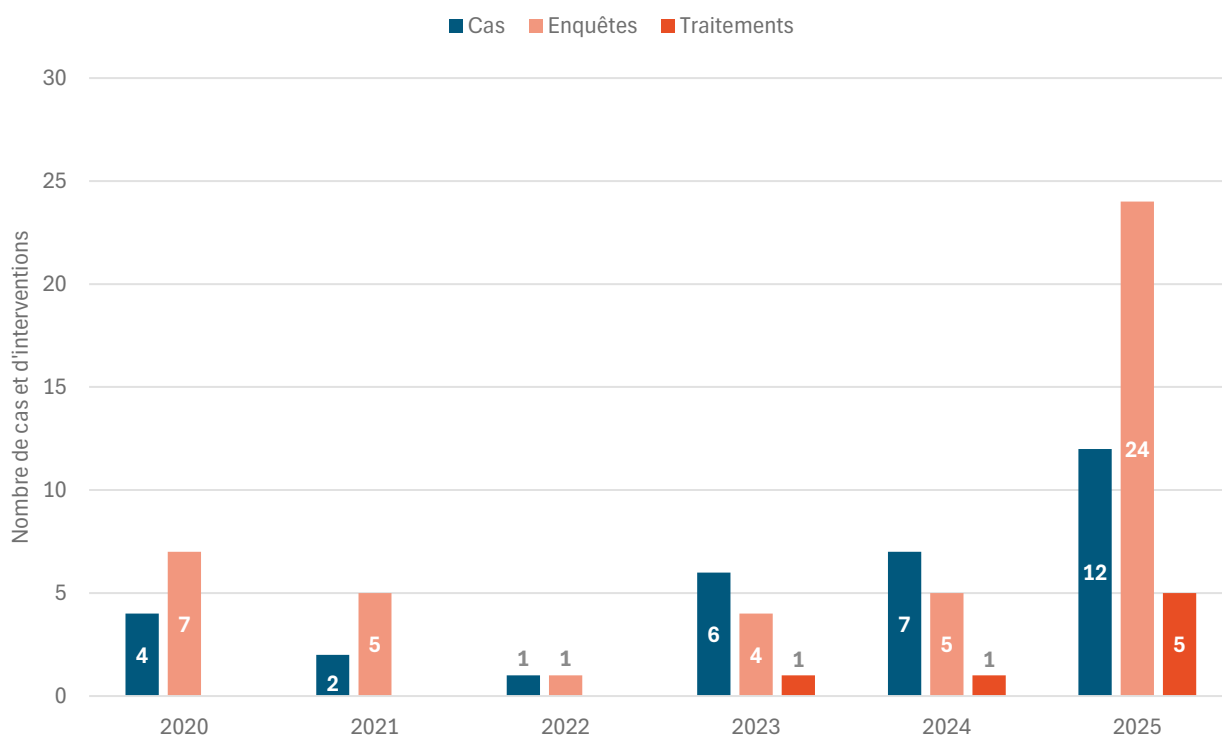


FIGURE 4 : NOMBRE DE CAS IMPORTÉS, D'ENQUÊTES ENTOMOLOGIQUES ET DE TRAITEMENTS ADULTICIDES RÉALISÉS PAR ANNÉE ENTRE 2020 ET 2025 DANS LA VIENNE (ATTENTION CES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCOHÉRENTES AVEC CELLES DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE)

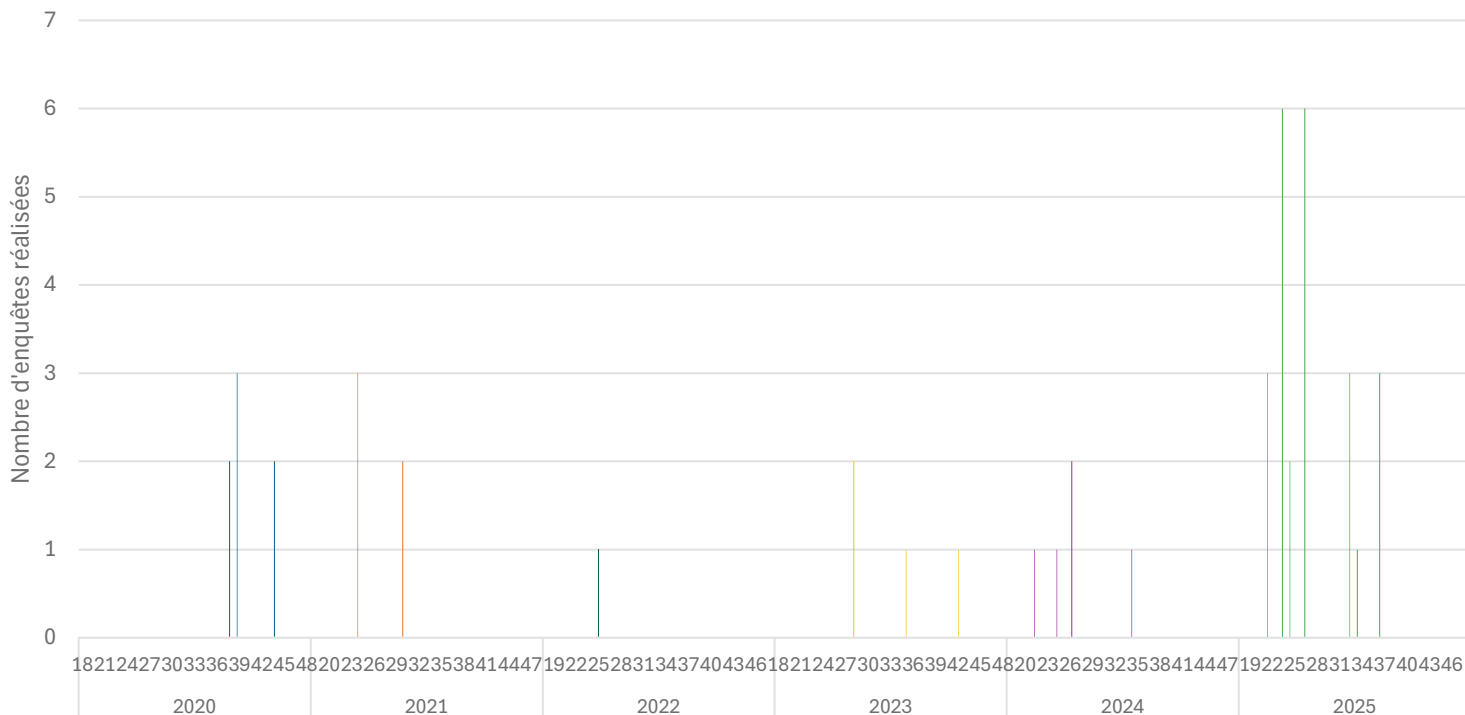


FIGURE 5 : NOMBRE D'ENQUÊTES LIÉES AU CAS IMPORTÉS RÉALISÉES DANS LA VIENNE PAR SEMAINE DEPUIS 2020

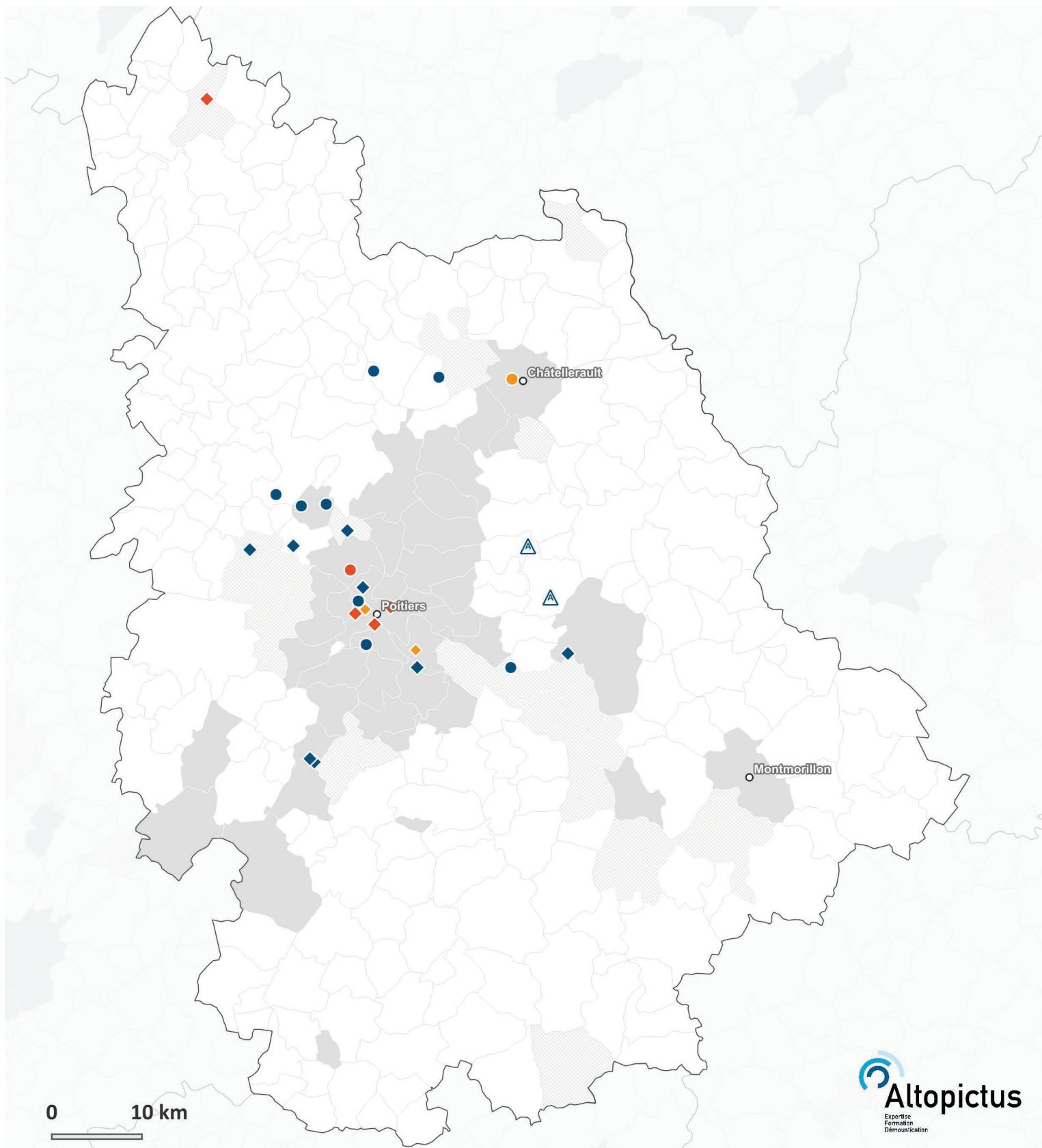
3.2.2 Circulations autochtones

Une alerte pour un cas suspect autochtone de chikungunya a été reçue le 19/09/2025 (n°25-09-03428). Ce cas a finalement été infirmé le 30/09/2025, après la réalisation des prospections entomologiques. Aucun traitement n'avait cependant été mené, les enquêtes s'étant révélées négatives.

Aucune circulation autochtone n'a donc eu lieu cette année dans le département.

3.3 West-Nile et Usutu

Aucun cas de virus du Nil Occidental ou d'Usutu n'a été déclaré dans le département en 2025.



Virus

- Dengue
- ◇ Chikungunya
- ◻ Zika
- ◻ West Nile
- ◻ Flavivirus
- △ Indéterminé

Lieux fréquentés par des cas déclarés

- Enquête négative - pas de LAV
- Enquête positive - traitement non demandé
- Enquête positive - traitement réalisé
- ▲ Cas autochtone

Statut des communes

- ◻ Non colonisée par Ae. albopictus
- ◻ Détection ponctuelle d'Ae. albopictus
- Colonisée par Ae. albopictus

CARTE 4 : LOCALISATION DES OPÉRATIONS DE LAV RÉALISÉES EN 2025 DANS LA VIENNE (SOURCE : ALTOPICTUS)

4. Autres opérations réalisées

4.1 Actions de mobilisation sociale

En 2025, Altopictus a réalisé cinq actions de mobilisation sociales dans le département de la Vienne :

LIEU	DATE	TYPE D'ÉVÈNEMENTS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Montamisé	20/03/2025	Formation « référents communaux »	10
L'Isle-Jourdain	25/03/2025	Formation « référents communaux »	11
Mignaloux-Beauvoir	27/03/2025	Formation « référents communaux »	6
Chasseneuil-du-Poitou	22/05/2025	Formation « référents communaux »	10
Valence-en-Poitou	03/06/2025	Formation « référents communaux »	4

Altopictus a également animé à l'échelle régionale deux visioconférences de sensibilisation à destination :

- de la Mutualité Française et des Petits Débrouillards, le 05/02/2025 (20 participants),
- des structures du réseau GRAINE Nouvelle-Aquitaine, le 17/03/2025 (13 participants).

4.2 Sollicitations médiatiques

Sur demande de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, Altopictus a également répondu favorablement à deux sollicitations médiatiques de :

- « Ici Poitou – Radio France » : une interview téléphonique, émission en direct à la radio sur les interventions de lutte antivectorielle menées par Altopictus pour l'ARS Nouvelle-Aquitaine ;
- « La Nouvelle République » : une interview téléphonique pour article de presse écrite concernant le traitement autour d'un cas importé à Poitiers.

4.3 Diagnostic entomologique

En 2025, une actualisation de diagnostic du site RSI de l'aéroport de Poitiers-Biard était prévue en septembre. La priorisation sur les actions autour des cas autochtones a entraîné le report de l'actualisation en janvier 2026.

Annexes de la Vienne (86)

ANNEXE 1 : LISTE DES COMMUNES ET SITES SURVEILLÉS PAR PIÈGES PONDOIRS EN 2025

Communes non colonisées

COMMUNE	NOMBRE DE PIÈGES	NOMBRE DE RELEVÉS	DATE D'INSTALLATION	DATE DE RETRAIT
BEAUMONT SAINT-CYR	3	6	25/03/2025	23/09/2025
CENON-SUR-VIENNE	3	2	22/09/2025	20/11/2025
COULOMBIERS	3	8	24/03/2025	21/11/2025
FLEURÉ	3	2	21/09/2025	21/11/2025
GENÇAY	3	8	24/03/2025	21/11/2025
NIEUL-L'ESPOIR	3	6	24/03/2025	22/09/2025
QUINÇAY	3	8	25/03/2025	20/11/2025
SAINT-MARTIN-LA-PALLU	3	8	25/03/2025	20/11/2025
VOUILLÉ	3	8	25/03/2025	20/11/2025

Sites sensibles (établissements de santé)

SITE	NOMBRE DE PIÈGES	NOMBRE DE RELEVÉS	DATE D'INSTALLATION	DATE DE RETRAIT
C.H. DE CHÂTELLERAULT	3	8	25/03/2025	20/11/2025
C.H. DE POITIERS	3	8	24/03/2025	21/11/2025
POLYCLINIQUE DE POITIERS	3	8	24/03/2025	21/11/2025

Sites sensibles (sites touristiques)

SITE	NOMBRE DE PIÈGES	NOMBRE DE RELEVÉS	DATE D'INSTALLATION	DATE DE RETRAIT
CENTER PARCS - DOMAINE LE BOIS AUX DAIMS MORTON - LES TROIS-MOUTIERS	3	8	31/03/2025	24/11/2025
FUTUROSCOPE CHASSENEUIL-DU-POITOU - JAUNAY-MARIGNY	3	8	25/03/2025	20/11/2025

Point d'entrée au titre du RSI

SITE	NOMBRE DE PIÈGES	NOMBRE DE RELEVÉS	DATE D'INSTALLATION	DATE DE RETRAIT
AÉROPORT DE POITIERS-BIARD	3	16	25/03/2025	21/11/2025

ANNEXE 2 : RÉSULTATS BRUTS DES PIÈGES PONDOIRS

Communes non colonisées

COMMUNE	CODE PIÈGE	ÉTAT AVRIL	ŒUFS AVRIL	ÉTAT MAI	ŒUFS MAI	ÉTAT JUIN	ŒUFS JUIN	ÉTAT JUIL.	ŒUFS JUIL.	ÉTAT AOÛT	ŒUFS AOÛT	ÉTAT SEPT.	ŒUFS SEPT.	ÉTAT OCT.	ŒUFS OCT.	ÉTAT NOV.	ŒUFS NOV.
BEAUMONT SAINT-CYR	86-24-034	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RS	0	RAS	0	RAS	75	-	-	-	-
	86-24-035	RAS	0	RAS	0	RS	0	RS	0	RAS	11	RAS	0	-	-	-	-
	86-24-036	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	13	RAS	0	-	-	-	-
CENON-SUR-VIENNE	86-25-001	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	RAS	73	RAS	0
	86-25-002	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	RAS	29	RAS	0
	86-25-003	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	RAS	0	RAS	0
COULOMBIERS	86-23-023	RAS	0	RAS	0	RAS	0	HP	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
	86-23-024	RAS	0	PP		RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
	86-23-025	RAS	0	S	0	S	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
FLEURÉ	86-23-011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	R	0	RAS	0
	86-23-012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	RAS	0	RAS	0
	86-23-013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	RAS	0	RAS	0
GENÇAY	86-24-025	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
	86-24-026	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	149	RAS	218	RAS	34	RAS	0

	86-24-027	R	0	RAS	0	S	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
NIEUL-L'ESPOIR	86-24-019	RAS	0	RAS	0	S	0	RAS	0	RAS	44	RAS	46	-	-	-	-
	86-24-020	RAS	0	RAS	0	S	0	RAS	0	RAS	38	RAS	54	-	-	-	-
	86-24-021	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	18	RAS	57	-	-	-	-
QUINÇAY	86-24-016	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	62	RAS	0	RAS	0	RAS	0
	86-24-017	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
	86-24-018	R	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
SAINT-MARTIN-LA-PALLU	86-24-031	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	S	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
	86-24-032	RAS	0	RAS	0	PP		RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
	86-24-033	RAS	0	S	0	S	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
VOUILLÉ	86-24-028	RAS	0	RAS	0	RS	0	RAS	0	RAS	0	RS	0	RAS	0	RAS	0
	86-24-029	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
	86-24-030	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	4	RAS	0	R	0	RAS	0	RS	0

Sites sensibles (établissements de santé)

SITE	CODE PIÈGE	ÉTAT AVRIL	ŒUFS AVRIL	ÉTAT MAI	ŒUFS MAI	ÉTAT JUIN	ŒUFS JUIN	ÉTAT JUIL.	ŒUFS JUIL.	ÉTAT AOÛT	ŒUFS AOÛT	ÉTAT SEPT.	ŒUFS SEPT.	ÉTAT OCT.	ŒUFS OCT.	ÉTAT NOV.	ŒUFS NOV.
C.H. DE CHÂTELLERAULT	86-20-016	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	74	RAS	1191	RAS	120	RAS	10
	86-20-017	RAS	0	RAS	0	PP		RAS	0	RAS	0	RAS	79	RAS	0	RAS	0
	86-20-018	RAS	0	RAS	0	S	0	RAS	83	RAS	394	RAS	203	RAS	2	RAS	0
C.H. DE POITIERS	86-20-004	S	0	S	0	PP		HP	0	R	28	RS	206	RS	0	PP	
	86-20-006	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	52	RAS	0	RAS	0
	86-21-001	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	474	RAS	0	RAS	47	RAS	0
POLYCLINIQUE DE POITIERS	86-24-007	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	22	RAS	0	RAS	0	RAS	0
	86-24-008	RAS	0	RAS	0	S	0	RAS	0	RAS	88	RAS	53	RAS	14	RAS	0
	86-24-009	RAS	0	RAS	0	S	4	RAS	18	RAS	283	RAS	149	RAS	4	RAS	0

Sites sensibles (sites touristiques)

SITE	CODE PIÈGE	ÉTAT AVRIL	ŒUFS AVRIL	ÉTAT MAI	ŒUFS MAI	ÉTAT JUIN	ŒUFS JUIN	ÉTAT JUIL.	ŒUFS JUIL.	ÉTAT AOÛT	ŒUFS AOÛT	ÉTAT SEPT.	ŒUFS SEPT.	ÉTAT OCT.	ŒUFS OCT.	ÉTAT NOV.	ŒUFS NOV.
CENTER PARCS - DOMAINE LE BOIS AUX DAIMS MORTON - LES TROIS-MOUTIERS	86-21-007	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
	86-20-040	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	8	RAS	0
	86-20-042	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
FUTUROSCOPE CHASSENEUIL-DU-POITOU - JAUNAY-MARIGNY	86-22-003	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	13	RAS	0	RAS	62	RAS	0	RAS	0
	86-22-004	RAS	0	RAS	0	RAS	25	RAS	0	RAS	79	RAS	577	RAS	19	RAS	71
	86-22-005	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	6	RAS	120	RAS	103	RAS	0

Point d'entrée au titre du RSI

CODE PIÈGE	ÉTAT MI- AVRIL	ŒUFS MI- AVRIL	ÉTAT FIN AVRIL	ŒUFS FIN AVRIL	ÉTAT MI- MAI	ŒUFS MI- MAI	ÉTAT FIN MAI	ŒUFS FIN MAI	ÉTAT MI- JUIN	ÉTAT MI- JUIN	ŒUFS MI- JUIN	ÉTAT FIN JUIN	ŒUFS FIN JUIN	ÉTAT MI- JUIL.	ŒUFS MI- JUIL.	ÉTAT FIN JUIL.	ŒUFS FIN JUIL.	ÉTAT MI- AOUT	ŒUFS MI- AOUT	ÉTAT FIN AOUT	ŒUFS FIN AOUT	ÉTAT MI- SEPT.	ŒUFS MI- SEPT.	ÉTAT FIN SEPT.	ŒUFS FIN SEPT.	ÉTAT MI- OCT.	ŒUFS MI- OCT.	ÉTAT FIN OCT.	ŒUFS FIN OCT.	ÉTAT MI- NOV.	ŒUFS MI- NOV.	ÉTAT FIN NOV.		
AÉROPORT DE POITIERS-BRIARD																																		
86-20-001	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	115	RAS	12	RAS	4	RAS	5	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
86-20-002	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
86-20-003	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	S	0	RAS	0	RAS	0	RAS	52	RAS	13	RAS	3	RAS	18	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0

ANNEXE 3 : LISTE DES SIGNALEMENTS CITOYENS REÇUS EN 2025

N° SI-LAV	COMMUNE	DATE	RÉSULTAT
25-06-04498	ITEUIL	23/06	<i>Aedes albopictus</i>
25-07-00421	SAINTE-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS	03/07	<i>Culiseta annulata</i>
25-07-01150	VOUNEUIL-SOUS-BIARD	08/07	Absence de spécimen
25-07-01414	TERCÉ	09/07	<i>Aedes albopictus</i>
25-07-03800	AVANTON	23/07	Absence de spécimen
25-07-04387	ITEUIL	26/07	<i>Aedes albopictus</i>
25-07-04489	CHÂTEAU-LARCHER	27/07	<i>Aedes albopictus</i>
25-08-00051	SAVIGNY-LÉVESCAULT	01/08	<i>Aedes albopictus</i>
25-08-00055	FONTAINE-LE-COMTE	01/08	<i>Aedes albopictus</i>
25-08-00592	ASLONNES	05/08	<i>Aedes albopictus</i>
25-08-00819	CHAMPNIERS	06/08	Absence de spécimen
25-08-01719	DISSAY	10/08	<i>Aedes albopictus</i>
25-08-01900	CIVAUX	11/08	<i>Aedes albopictus</i>
25-08-02681	AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULT	14/08	<i>Aedes albopictus</i>
25-08-02789	VALDIVIENNE	14/08	<i>Aedes albopictus</i>
25-08-02968	CENON-SUR-VIENNE	15/08	<i>Aedes albopictus</i>
25-08-02987	VOUNEUIL-SOUS-BIARD	15/08	<i>Aedes albopictus</i>
25-08-03010	VOUNEUIL-SOUS-BIARD	15/08	<i>Aedes albopictus</i>
25-08-03143	DISSAY	16/08	<i>Aedes albopictus</i>
25-08-03149	BÉRUGES	16/08	<i>Aedes albopictus</i>
25-08-03254	DISSAY	16/08	<i>Aedes albopictus</i>
25-08-03559	BÉRUGES	18/08	<i>Aedes albopictus</i>
25-08-04523	ITEUIL	22/08	<i>Aedes albopictus</i>
25-08-05486	FONTAINE-LE-COMTE	27/08	<i>Aedes albopictus</i>
25-08-05524	AVANTON	27/08	<i>Aedes albopictus</i>
25-08-05535	ITEUIL	27/08	<i>Aedes albopictus</i>
25-08-05539	MAZEROLLES	27/08	<i>Aedes albopictus</i>
25-08-05774	DISSAY	28/08	<i>Aedes albopictus</i>
25-09-03112	AVANTON	17/09	Absence de spécimen
25-09-03268	PERSAC	18/09	<i>Aedes albopictus</i>
25-09-04580	SAULGÉ	30/09	<i>Aedes albopictus</i>
25-10-01226	AVAILLES-LIMOUZINE	13/10	<i>Aedes albopictus</i>

ANNEXE 4 : LISTE DES COMMUNES COLONISÉES PAR *Aedes albopictus* ET DES DÉTECTIONS

COMMUNES COLONISÉES AVANT 2025			
BIARD	LA VILLEDIEU-DU-CLAIN	NAINTRE	SAINT-SAUVANT
BIGNOUX	LIGUGÉ	NEUVILLE-DE-POITOU	SÈVRES-ANXAUMONT
BUXEROLLES	LUSIGNAN	NOUAILLE-MAUPERTUIS	SMARVES
CHASSENEUIL-DU-POITOU	LUSSAC-LES-CHÂTEAUX	POITIERS	VALENCE-EN-POITOU
CHÂTELLERAULT	MIGNALOUX-BEAUVOIR	ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ	VIVONNE
CHAUVIGNY	MIGNÉ-AUXANCES	SAINT-BENOÎT	-
CIVRAY	MONTAMISE	SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX	-
JAUNAY-MARIGNY	MONTMORILLON	SAINT-JULIEN-L'ARS	-

Communes classées colonisées durant l'année 2025 et motif de classement

COMMUNE	MOTIF DE COLONISATION
BEAUMONT-SAINT-CYR	2 pièges pondoirs positifs distants de 500m
CENON-SUR-VIENNE	2 pièges pondoirs positifs distants de 500m
DISSAY	4 signalements citoyens distants de 500m positifs
FONTAINE-LE-COMTE	2 signalements citoyens distants de 500m positifs
GENCAY	3 relevés positifs successifs sur un même piège pondoir
ITEUIL	2 signalements citoyens distants de 500m positifs
NIEUL-L'ESPOIR	3 pièges pondoirs positifs distants de 500m
VOUNEUIL-SOUS-BIARD	2 signalements citoyens distants de 500m positifs

Communes ayant fait l'objet d'une détection d'*Aedes albopictus* (non colonisées) en 2025

COMMUNE	MOTIF DE DÉTECTION
ASLONNES	1 signalement citoyen positif
AVAILLES-EN-CHATELLERAULT	1 signalement citoyen positif
AVAILLES-LIMOUZINE	1 signalement citoyen positif
AVANTON	1 signalement citoyen positif
BERUGES	2 signalements citoyens positifs distants de moins de 500m
BOURNAND	1 cas importé – enquête positive
CHÂTEAU-LARCHER	1 signalement citoyen positif
CIVAUX	1 signalement citoyen positif
MAZEROLLES	1 signalement citoyen positif
PERSAC	1 signalement citoyen positif
QUINÇAY	1 piège pondoir positif
SAULGE	1 signalement citoyen positif
SAVIGNY-LEVESCAULT	1 signalement citoyen positif
TERCÉ	1 signalement citoyen positif
VALDIVIENNE	1 signalement citoyen positif
VOUILLÉ	1 piège pondoir positif

ANNEXE 5 : LISTE DES ENQUÊTES ENTOMOLOGIQUES ET DES TRAITEMENTS RÉALISÉS EN 2025 AUTOUR DES CAS D'ARBOVIROSES IMPORTÉS

Enquêtes entomologiques

N° SILAV	N° ENQUÊTE	COMMUNE	DATE ALERTE	DATE ENQUÊTE	RÉSULTAT	REMARQUE	NOMBRE DE PIÈGES POUR L'ÉVALUATION
25-05-06738	1	AVANTON	15 mai	19 mai	NEGATIF	-	-
25-05-07277	1	MIGNALOUX-BEAUVOIR	16 mai	20 mai	POSITIF	Présence uniquement de larves d' <i>Aedes albopictus</i> Mesure de lutte larvicide Traitement non recommandé	-
25-05-07289	1	TERCE	16 mai	20 mai	NEGATIF	-	-
25-05-11013	1	VIVONNE	26 mai	2 juin	NEGATIF	-	-
25-05-11014	1	CHAUVIGNY	26 mai	3 juin	NEGATIF	-	-
	2	POITIERS	26 mai	3 juin	POSITIF	Présence d' <i>Aedes albopictus</i> en bordure de zone Traitement non recommandé	-
	3	MIGNALOUX-BEAUVOIR	26 mai	3 juin	NEGATIF	-	-
	4	VIVONNE	26 mai	2 juin	NEGATIF	-	-
25-05-11909	1	POITIERS	28 mai	2 juin	NEGATIF	-	-
25-06-01753	1	SAINT-MARTIN-LA-PALLU	5 juin	10 juin	NEGATIF	-	-
	4	MIGNE-AUXANCES	5 juin	10 juin	POSITIF	-	-
25-06-04519	5	POITIERS	23 juin	25 juin	POSITIF	-	-
	7	POITIERS	23 juin	26 juin	POSITIF	-	-
	8	VOUILLE	23 juin	26 juin	NEGATIF	-	-
	9	CISSE	23 juin	26 juin	NEGATIF	-	-
	11	POITIERS	23 juin	26 juin	NEGATIF	-	-
25-07-05469	1	SCORBE-CLAIRVAUX	31 juil.	4 août	NEGATIF	-	-
	5	LENCHOITRE	31 juil.	4 août	NEGATIF	-	-
25-08-00721	1	BOURNAND	5 août	5 août	POSITIF	-	-
25-08-01437	2	CHATELLERAULT	8 août	12 août	POSITIF	Mesure de lutte larvicide Densité vectorielle faible – traitement non recommandé	-
25-08-06059	1	NEUVILLE-DE-POITOU	29 août	4 sept.	NEGATIF	-	-
	2	NEUVILLE-DE-POITOU	29 août	4 sept.	NEGATIF	-	-
	3	SAINT-BENOIT	29 août	5 sept.	POSITIF	Traitement annulé (DDS +45 jours)	-

Traitements adulticides

N°SILAV	N°ENQUÊTE	COMMUNE	DATE	HEURES	SW (m)*	PS (m)*	AS (m)*	TRAITEMENT SPATIAL MOBILSTAR (m)	VOLUME AQUAK-OTHRINE (L)	QUANTITÉ DELTAMÉTHRINE (g)	VOLUME HARMONIX INSPYR (L)	QUANTITÉ PYRÈTHRE (g)
25-06-01753	4	MIGNE-AUXANCES	12 au 13 juin	22h21-00h15	122	0	0	1 366	0.357	7.14	0	0
25-06-04519	5	POITIERS	7 au 8 juil.	23h03-00h09	142	0	0	1468	0.385	7.7	0	0
	7	POITIERS	7 au 8 juil.	02h09-03h36	371	0	0	1401	0.396	7.92	0	0
	13	POITIERS	7 au 8 juil.	00h29-01h51	130	0	0	1326	0.348	6.96	0	0
25-08-00721	1	BOURNAND	7 au 8 août	23h25-00h47	74	0	0	1418	0.364	7.28	0	0

ANNEXE 6 : LISTE DES ENQUÊTES ENTOMOLOGIQUES ET DES TRAITEMENTS RÉALISÉS EN 2025 AUTOUR DES CAS D'ARBOVIROSES AUTOCHTONES

Enquêtes entomologiques (en rouge : zones de transmission vectorielle probable ou avérée)

N°SILAV	N°ENQUETE	TYPE ZONE*	COMMUNE	DATE ALERTE	DATE ENQUÊTE	RÉSULTAT	REMARQUE	NOMBRE DE PIÈGES POUR L'ÉVALUATION
25-09-03428	1	PAS	BONNES	19 sept.	25 sept.	NEGATIF	Cas infirmé le 30/09/2025	-
	2	PAS	LA CHAPELLE-MOULIERE	19 sept.	25 sept.	NEGATIF	Cas infirmé le 30/09/2025	-

*ZTV = zone de transmission vectorielle probable ou avérée PAS = Lieu de passage

Traitements aduicides

ZONES DE TRANSMISSION VECTORIELLE PROBABLE OU AVÉRÉE

N°SILAV	N°ENQUÊTE	COMMUNE	N° TRAITEMENT	DATE	HEURES	SW (m)**	PS (m)**	AS (m)**	TRAITEMENT SPATIAL MOBILSTAR (m)	VOLUME AQUAK-OTHRINE (L)	QUANTITÉ DELTAMÉTHRINE (g)	VOLUME HARMONIX INSPYR (L)	QUANTITÉ PYRÈTHRE (g)
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

LIEUX DE PASSAGE DES CAS AUTOCHTONES

N°SILAV	N°ENQUÊTE	COMMUNE	DATE	HEURES	SW (m)**	PS (m)**	AS (m)**	TRAITEMENT SPATIAL MOBILSTAR (m)	VOLUME AQUAK-OTHRINE (L)	QUANTITÉ DELTAMÉTHRINE (g)	VOLUME HARMONIX INSPYR (L)	QUANTITÉ PYRÈTHRE (g)
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Traitement péri-domiciliaire : SW : Swingfog PS : Portastar AS : Atomiseur Stihl